

Édito



C'est avec bonheur que je reviens à la Plateforme Seltzer des aidants.

Deux années permettent une prise de recul et nourrissent donc l'esprit critique. L'histoire de l'aidant retracée ci-après illustre parfaitement le cheminement d'une politique publique.

Dans les années 1980, l'émergence et l'identification du problème sont à mettre au crédit d'associations de famille et de professionnels de santé. Cette phase d'une vingtaine d'années permet ensuite la mise à l'agenda politique (2001) et via le 1^{er} et le 2^{ème} plan Alzheimer. Il faudra encore 10 ans pour l'adoption de politiques publiques et la mise en œuvre d'actions à destination spécifiquement des aidants. 30 années : le plus long était fait !

Depuis six ans, la Plateforme Seltzer des aidants a vu les politiques publiques (état et département) à destination des aidants évoluer d'année en année, un point clé : accompagner les aidants, indépendamment de la situation de l'aidé. En six ans, c'est aussi les partenaires opérationnels et financiers qui se sont multipliés, le temps s'accélère, les aidants y gagnent !

L'ensemble de l'équipe de la Plateforme vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Pierre PITSAER, chef de service

Actualités

Changement de chef de service

Depuis le 1^{er} décembre 2017, la Plateforme Seltzer des aidants accueille un nouveau chef de service, Martine LAGOUVARDOS laisse place à Pierre PITSAER, présent à la Plateforme de sa création à février 2016. Bon retour à lui !

Contact : Pierre PITSAER

06.76.23.67.67 / p.pitsaer@fondationseltzer.fr

Nous remercions Martine LAGOUVARDOS pour le travail effectué depuis février 2016 au sein de l'équipe et auprès des différents partenaires et lui souhaitons une très belle continuation.

À bientôt.

Brève histoire de l'aidant, aidant informel, aidant familial, aidant naturel, proche aidant

(d'après lien social du 15 octobre 2009, Bruno Crozat)

De l'ignorance à l'approche laborieuse

Avant les années 80, l'aidant informel faisait généralement partie du cercle familial et ne faisait pas parler de lui. L'État intervenait en cas de défaillance des proches, dans une logique de subsidiarité.

Au fur et à mesure de l'évolution de la société et du vieillissement de la population, l'aidant informel est devenu invisible. Il s'est frayé un chemin sur le devant de la scène. Les pouvoirs publics craignant la désertion de l'aide des proches et du cercle familial, l'aidant est d'abord devenu un objet d'étude.

Un aidant souffrant et fragile

Il a fallu vingt ans pour élaborer une image de l'aidant. Elle s'est construite sur l'archétype de la femme, souvent la fille se sacrifiant pour veiller sur la vieillesse de ses parents et subissant cette situation d'aide contrainte. Une aidante qui gère les incapacités de ses proches et du reste de sa famille ; une aidante qui travaille beaucoup et dont l'action est peu valorisée ; une aidante assez souvent dépressive.

Les politiques de santé publique se sont interrogées sur cette population informelle, fragile et non rémunérée : comment alléger sa charge ? apporter du répit à l'aidant ? lui donner les moyens de vivre ?

C'est devenu alors une préoccupation de santé publique et un enjeu économique national.

De l'aide aux aidants

Après 2000, des initiatives pour apporter un répit à ces aidants informels ont vu le jour : des lieux où l'aidant et l'aidé ont pu prendre des vacances ensemble, des aides plus directes d'information, de formation, de réseaux, de soutien, de conseils.

Des mesures incitatives pour reconnaître le travail de l'aidant et lui apporter un statut en finançant ses cotisations retraites.

Quelques dates

1987 : Grille de ZARIT (fardeau de l'aidant de Malade d'Alzheimer) aux USA

1993 - 1996 : Traduction et validation de la grille de ZARIT en France

1990 - 2000 : Développement du concept d'aide aux aidants principalement ceux concernés par la maladie d'Alzheimer (1991 France Alzheimer)

2001 - 2004 : 1^{er} plan Alzheimer - Création des accueils de jour avec la notion de répit de l'aidant, soutenir et mieux informer les malades et leurs familles

2004 - 2007 : 2^{ème} plan Alzheimer - Mieux prendre en compte les besoins des malades et de leur famille

2008 - 2012 : 3^{ème} plan Alzheimer - La place de l'aidant est maintenant bien reconnue

- Mesure 1 : développement et diversification des structures de répit

- Mesure 2 : consolidation des droits et de la formation des aidants
- Mesure 3 : amélioration du suivi sanitaire des aidants naturels

Décembre 2015 : Loi d'adaptation de la société au vieillissement

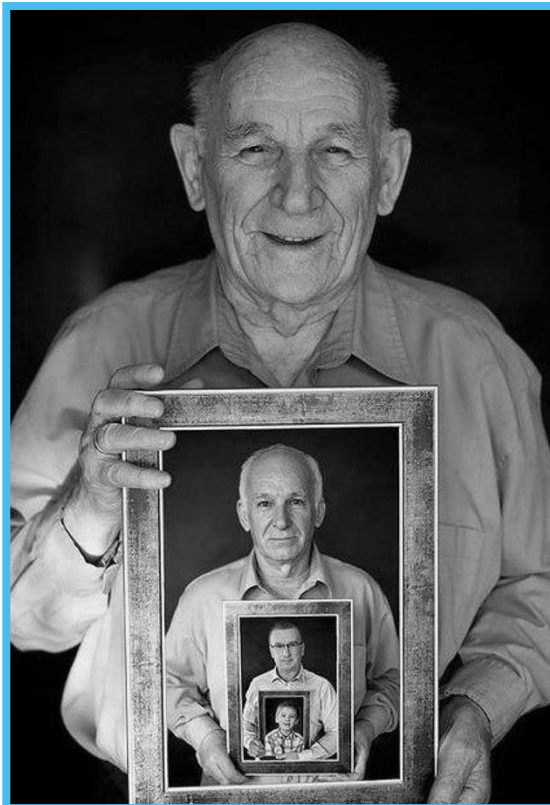
- Définition du proche-aidant
- Inscription du droit au répit dans la loi, dans le cadre de l'APA
- Droit au congé du proche aidant qui remplace le congé de soutien familial en l'élargissant (aidants sans lien de

parenté, aidants de personnes accueillies en établissement, aidants de personnes en situation de handicap)

- Mise en avant de l'impact de la situation de l'aidant sur la santé (projet de prise en compte dans la prochaine stratégie nationale de santé en décem 2017)

Dorénavant, prise en compte majeure des besoins des proches aidants dans les plans gouvernementaux :

- Plan autisme 2013-2017
- Plan cancer 2014-2019
- Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019
- Plan pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie 2015-2018



La reconnaissance collective des aidants est en cours dans cette dimension de mise en lumière de l'investissement des aidants qui voient leur vie bouleversée face à la perte d'autonomie d'un proche (vers un statut de l'aidant ?). Mais aussi avec cette idée d'être reconnaissant à toutes ces personnes qui accomplissent une mission si précieuse pour leur proche, pour leur famille mais aussi notre société.

Pierre PITSAER, chef de service

Zoom sur

Retour sur la 1^{ère} analyse de pratiques " Relais des Aidants "

La première analyse de pratiques des Relais a eu lieu le 17 novembre dernier dans les locaux de la Plateforme à Gap. 6 professionnels étaient présents ainsi que Martine LAGOUVARDOS et Marie-Pierre ARNAUD, psychologue animatrice.

Lors de cette première analyse, les participants ont exprimé leurs attentes et besoins dans le cadre des Relais des aidants. Les échanges entre partenaires ainsi que les moyens de sensibilisation envers les professionnels et les aidants restent les sujets principaux.

Il a été conclu de programmer ces rencontres Relais des aidants une fois par trimestre. La prochaine se déroulera sous la forme d'analyse d'un cas pratique.



Interventions auprès des équipes de terrain

Dans le cadre de la convention des Relais des aidants, les coordinatrices de la Plateforme peuvent se rendre disponibles pour intervenir auprès des professionnels de terrain de vos services.

Vous pouvez nous solliciter lors de réunions de synthèse autour de situations complexes ou lors de réunions d'équipe par exemple.

Nous restons également disponibles pour les autres partenaires de terrain des Hautes-Alpes.

Rappel du cadre répit

La Plateforme Seltzer des aidants peut proposer d'organiser et de financer du répit à domicile sur l'ensemble du département.

Pour sa mise en place, nous sollicitons les services d'aide à la personne des Hautes-Alpes, en priorité le service déjà en place au domicile.

Le financement du répit se fait de la façon suivante :

- La personne paye plus de 5€/h dans le cadre du plan APA, dont le plan d'aide est en cours ou sans plan d'aide : il y a un reste à charge de 5€/h de répit pour l'aidant, jusqu'à un maximum de 50€/ 24h, le complément est financé par la Plateforme Seltzer des aidants.
- La personne paye moins de 5€/h dans le cadre de l'APA ou bénéficie d'un plan d'aide PCH : la Plateforme Seltzer des aidants finance la totalité des heures de répit.
- Toutes situations particulières peuvent être discutées en équipe.

Toute organisation de répit se fait après une première rencontre avec l'aidant et son proche afin d'évaluer les besoins. Cette rencontre peut être à l'initiative et/ou réalisée avec les différents professionnels de terrain.



En cours

Les Cafés des Aidants®

Café des Aidants® de Briançon : les 2^{èmes} mardis de chaque mois de 14h à 16h au café *La Vigne*, 7 rue du Champ de Mars.

Café des Aidants® d'Embrun : les 3^{èmes} vendredis de chaque mois de 14h à 16h au café *Le Lieu*, Boulevard Pasteur (en face de la poste).

Café des Aidants® de Gap : les 3^{èmes} mardis de chaque mois de 14h30 à 16h30 au café *La Cloche*, place Alsace Lorraine (2^{ème} mardi en juillet).



Saint Bonnet en Champsaur : les 2^{èmes} mardis de chaque mois de 14h à 16h à la maison médicale, 1 rue du 11 novembre.

Serres : les 2^{èmes} lundis de chaque mois de 14h à 16h au *Café du commerce*, place du lac.

Les formations des aidants sur inscription

La Plateforme propose un programme de formation de 18 heures, séquencé en 6 modules de 3 heures chacun (en partenariat avec l'Association Française des Aidants). Gratuite, tout aidant intéressé peut s'inscrire.

Briançon : du 17 mai au 21 juin 2018

Embrun : 17 mai au 28 juin 2018

Gap : formation programmée à l'automne

Des «Moments pour soi» sur inscription

Relaxation Briançon : les jeudis du 1^{er} au 22 février 2018 de 15h30 à 17h à Chantoiseau, animé par Marie BERLA, sophrologue.

Sortie Secteur Nord : le lundi 5 février 2018, petit déjeuner à l'hôtel Le Christiania à La Salle des Alpes.

Relaxation Embrun : les jeudis du 29 mars au 19 avril 2018 de 14h à 16h, animée par Marie BERLA, sophrologue.

Relaxation Veynes : les vendredis du 16 au 30 mars de 14h30 à 16h30, animée par Nadine BELY, sophrologue.



Ateliers Santé

soirée : entrée libre / atelier : sur inscription

Gap : Soirée Théâtre mardi 17 avril 2018 au Collège MAUZAN à partir de 18h

Une soirée théâtre avec la Compagnie Vol de Nuit pour sensibiliser le grand public à la problématique des aidants, suivie de 3 ateliers autour de la santé physique, psychologique et sociale.

- Atelier 1 : Redécouvrir un bien-être physique " Aidant et en forme " 17 mai 2018 de 10h à 12h Gym sur chaise avec Marie BERLA (lieu à définir)
- Atelier 2 : Trouver un équilibre " Aidant et heureux " 24 mai 2018 de 10h à 12h Nursing-Touch avec Marie LISON (lieu à définir)
- Atelier 3 : Préserver un lien social " Aidant mais pas seulement... " 31 mai 2018 de 10h à 12h Atelier cuisine suivi d'un repas partagé avec Cécilia JOUVE (lieu à définir)

L'Argentière-La-Bessée : une soirée santé et des ateliers santé seront programmés à l'automne.

info

Nous vous rappelons que l'ensemble des actions proposées par la Plateforme Seltzer des aidants est exclusivement réservé aux proches aidants, à l'exception des actions publiques (informations, Soirée Théâtre...).

à venir

5^{ème} FORUM AUTONOMIE

JEUDI 12 AVRIL 2018
LE XX^{ème}
SAVINES-LE-LAC
HAUTES ALPES
9H À 16H30
ENTRÉE GRATUITE

2 thématiques :
Aidants, professionnels : quelle place pour chacun ?
Habiter, cohabiter... des expériences singulières

Proposé par la Plateforme Territoriale d'Appui Symbiose et la Fondation Edith Seltzer



Contact

Plateforme Seltzer d'accompagnement de aidants - 04 92 25 31 87 - plateforme-aidants@fondationseltzer.fr

Coordinatrices

Laëtitia BUCCI-India PIRON (Nord 05) : 06 88 07 49 65 / Perrine YVANT (Centre 05) : 06 38 78 40 43 / Inès DEVESTEL (Sud 05) : 06 75 75 76 68

Page Facebook : **Aidants Hautes-Alpes 05**

Responsable de la publication François BACH, Directeur Général - Réalisation Service Qualité-Communication Fondation Edith Seltzer